CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10512** **VALABLE JUSQU'AU** **27/03/2027**

ÉDITÉ LE 27/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/04/2004

Raison sociale : ETANCHEITE DU TRICASTIN

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 23/05/2016

Capital : 8 000

29 RUE PAUL SABATIER
ZI SUD
26700 PIERRELATTE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMAN

Siret : 477 525 018 00024

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 8017895

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE AXE2204017

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE AXE2204017

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 04 75 54 53 00 **Fax :**

Portable : 06 07 67 04 53

Responsabilité légale :
POINTUT HERVÉ GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : contact@etancheitedutricastin.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 421 130 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	4	20/01/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025